



Commune de Broc

LOCATION DE 9 PLACES DE PARC – RUE DU MOLESON

Dans le cadre des aménagements liés à la zone 30 km/h mis en place dans le secteur des Rue du Moléson, Rue Abbé Bovet, Rue des Ecoles, Rue du Baly et Rue du Bourg de l'Auge, la Commune a conclu une servitude sur un bien-fonds privé (article 116 RF Broc) pour la mise à disposition de 9 places de parc sous la forme de location.

Ces places se situent sur le terrain de l'immeuble d'habitations situé à la Rue Nestlé 12, à l'arrière, donnant sur la Rue du Moléson (impasse). Le prix de location est de Fr. 50.-/mois.

Toute personne intéressée peut se manifester par écrit à l'Administration communale – Rue du Bourg de l'Auge 9 – 1636 Broc.

Les requêtes seront traitées par ordre d'arrivée et une priorité sera donnée aux habitants de la Rue du Moléson qui n'ont pas la possibilité de réaliser une place de parc sur leur propriété, étant donné la configuration de la parcelle. La location sera valable à partir du 1^{er} novembre 2016.

Octobre 2016



Le Conseil communal